

HORIZON 2026

Un projet au service d'un territoire

LA SYNTHÈSE



LE GRAND PIC SAINT-LOUP

Un territoire de projets

La Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup s'est dotée d'un outil, en cette fin d'année 2021, qui est à la fois un objectif et une feuille de route : le Projet de Territoire.

Ce Projet de Territoire est le fruit d'une réflexion partagée et concertée, porteur d'une véritable ambition pour imaginer le Grand Pic Saint-Loup de demain, en totale synergie avec les 36 communes et les forces vives du territoire.

Il est celui de tous les habitants du Grand Pic Saint-Loup, et chacun doit pouvoir s'y retrouver.

Coopérer pleinement

En conjuguant nos ressources à préserver (espaces naturels, patrimoine, eau...), celles pour agir (politiques, humaines, techniques, financières...), et désormais, celles issues de la concertation, de nouveaux écosystèmes et réciprocity territoriales vont naître, basés sur une identité, une culture et une mémoire collectives qui, loin de s'enfermer sur un quant à soi, doivent favoriser l'ouverture, les interdépendances et les intérêts communs pour le bien vivre de nos territoires et de notre planète.

Même s'il est évolutif et destiné à être revisité régulièrement, ce projet de territoire nous invite à construire une vision et une ambition commune, en proposant un cap pour les politiques publiques futures, bien au-delà de nos mandats électoraux. Cette approche intègre les enjeux présents et les nouveaux défis. Elle tient compte

des potentialités et des fragilités de notre territoire, répondant tout autant aux besoins locaux qu'aux impératifs globaux.

Attractivité économique et excellence environnementale

Notre projet de territoire s'appuie sur des axes forts en matière de développement et de cohésion sociale, d'aménagement et d'environnement, ou encore de gestion des ressources... L'économie, sous toutes ses formes, représente sa colonne vertébrale, qui vise à poursuivre l'évolution d'un territoire conciliant excellence environnementale et développement, au bénéfice de notre qualité de vie à tous.

Ce Projet est constitué d'actions que nous nous sommes déjà attachés à réaliser et sera soumis à évaluation régulière. Il nécessitera sans doute des ajustements en fonction notamment du contexte socio-économique, des contraintes budgétaires, des opportunités et des concertations futures. Il conviendra ainsi d'en faire une déclinaison en termes de moyens et d'organisation.

Cette feuille de route ne doit pas être seulement le projet de notre structure intercommunale ni des élus qui y siègent, mais celle des acteurs qui animent le territoire et de la population qui habite ce bassin de vie. En encourageant

Alain BARBE
Président
Communauté de communes
du Grand Pic Saint-Loup



le dialogue entre élus, entreprises, habitants, associations, acteurs institutionnels, il devient un formidable outil pour faire du lien, donner du sens et fédérer. Il mobilise les énergies, les compétences et ressources locales tout en encourageant les initiatives.

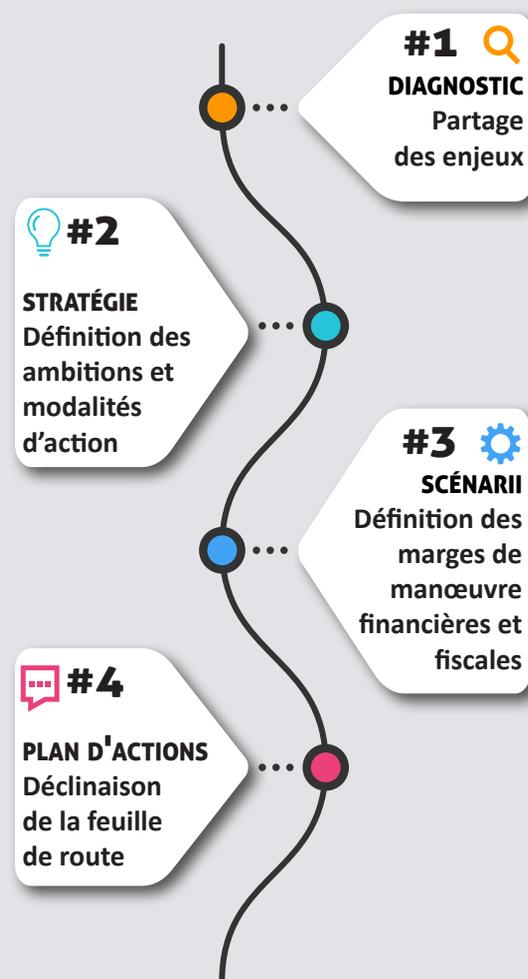
Oser, innover et expérimenter

Loin d'une seule compilation de fiches techniques, ce projet interagit sur un territoire vivant, mobilisé et impliqué. Il encouragera les expérimentations et les innovations, pour accompagner le changement et mieux s'adapter aux évolutions des besoins. Il faudra saisir les opportunités locales mais aussi s'enrichir des initiatives et regards extérieurs. En développant la notion de territoire résilient et évolutif, on renforcera l'implication et l'agilité de chacun, en assumant que les politiques publiques puissent être « adaptées ». Nous deviendrons alors un territoire de projets et de progrès.

Je remercie l'adhésion consciente et réfléchie des communes, des agents et de nos partenaires pour répondre aux enjeux de demain et en tant que Président, je suis convaincu que le renforcement de notre intercommunalité reste le préalable au développement responsable, raisonné et réfléchi de notre territoire.

• • •
• • •

LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET DE TERRITOIRE



UNE GRANDE CONSULTATION

Les habitants du Grand Pic Saint Loup ont été associés à cette démarche au travers d'une grande consultation numérique en janvier 2021. Elle a permis d'interroger les élus, les entreprises, et la population locale sur leurs attentes, leurs besoins et leurs idées. Cette consultation avait pour objectif d'enrichir le projet de territoire et s'appuyer sur ce qui fait consensus.

UNE VISION PARTAGÉE PAR TOUS

" Un territoire équilibré, offrant une qualité de vie et doté d'un environnement et de ressources naturelles exceptionnelles, à préserver et valoriser. "

LE TERRITOIRE EN CHIFFRES

vers Ganges

TERRITOIRE



- ◇ **57 000 ha**
9 % du département de l'Hérault
- ◇ **50 000** habitants
- ◇ **36** communes

ÉCONOMIE

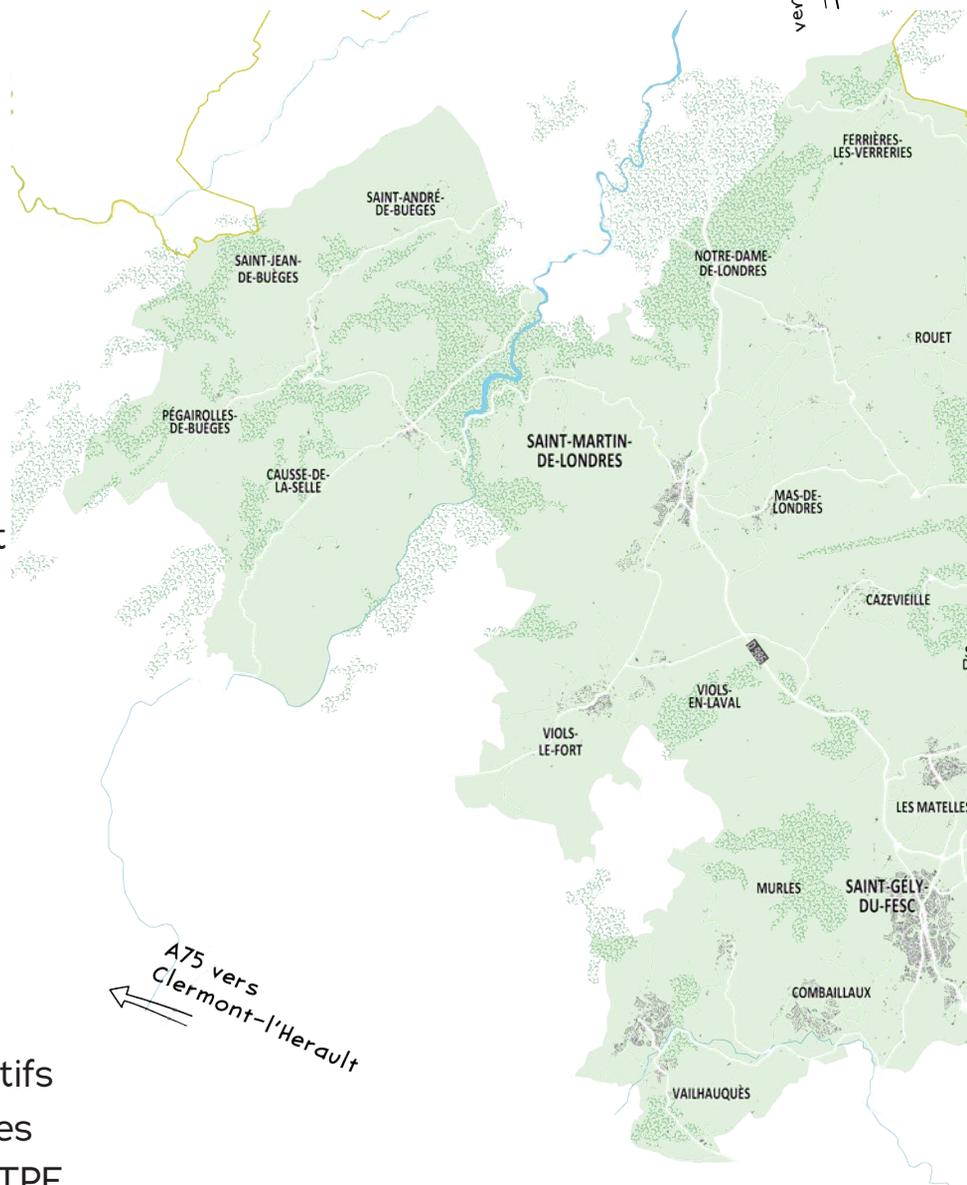


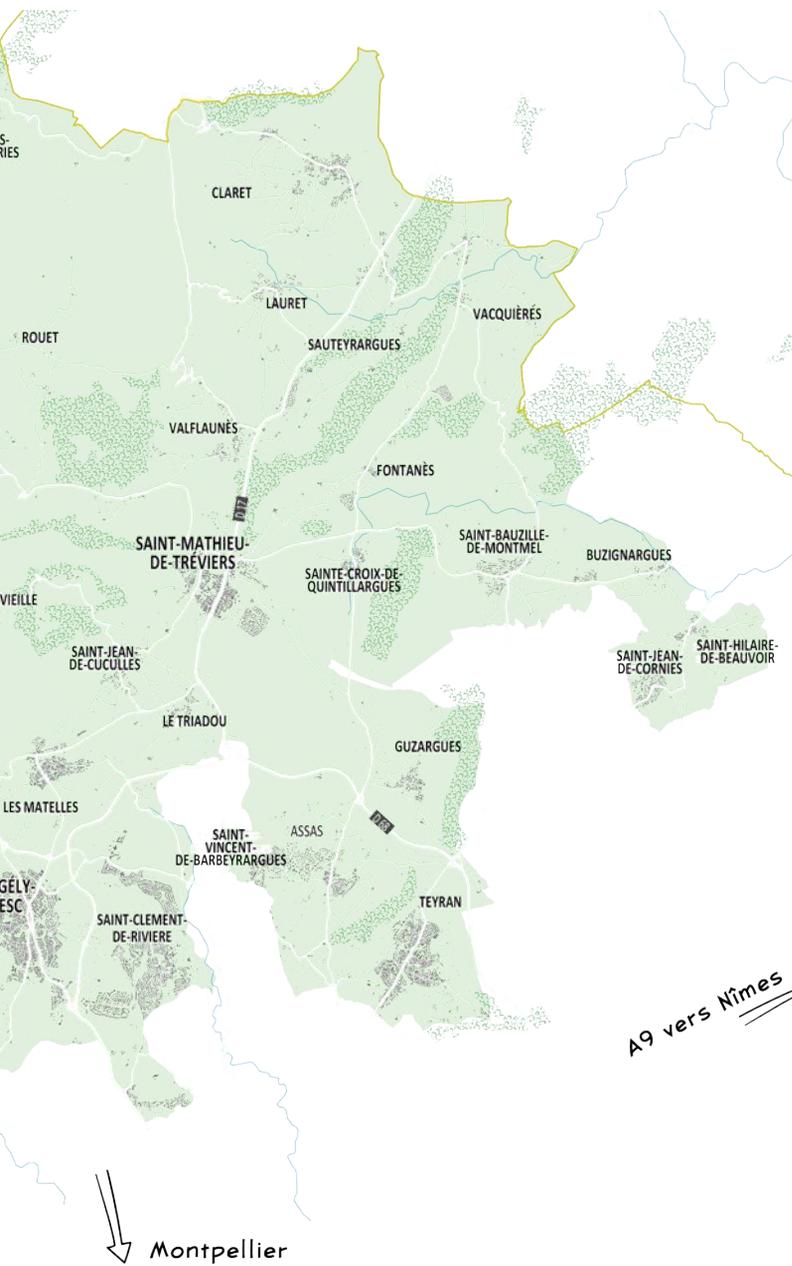
- ◇ **12 000** emplois
- ◇ **80%** des habitants sont des actifs
- ◇ **13** Parcs d'activités économiques
- ◇ **96%** des entreprises sont des TPE
- ◇ **700** entreprises créées chaque année en Grand Pic Saint-Loup
- ◇ **24%** de terres agricoles (dont 30% en viticulture)
- ◇ Porteur d'un programme européen **LEADER**

A75 vers
Clermont-l'Hérault

ENVIRONNEMENT

- ◇ **70%** terres inventoriées en Zones naturelles d'intérêt écologique
- ◇ **4** sites Natura 2000 - 55 % du territoire
- ◇ **1** site classé au Patrimoine mondial de l'UNESCO
- ◇ **6** communes inscrites dans le périmètre Grand Site de France Gorges de l'Hérault





MOBILITÉ



- ◇ **60%** des ménages ont 2 voitures
- ◇ **68%** travaillent à l'extérieur du territoire dont 2/3 sur Montpellier contre 4400 actifs entrant sur le territoire
- ◇ **2** aires de covoiturages - **70** places de covoiturage
- ◇ **3** stations d'autopartage
- ◇ **7** bornes électriques
- ◇ **130** arrêts Rezo Pouce
- ◇ **7** lignes de bus régulières (LiO, Hérault Transport)

HABITAT



A9 vers Nîmes

- ◇ **21 600** logements dont **75 %** propriétaires
- ◇ **+1%** par an de croissance démographique
- ◇ **Guichet Rénov'Occitanie**
- ◇ **Programme Local de l'Habitat**

TERRITOIRE LABELLISÉ



- ◇ **Membre** du Réseau international des paysages viticoles
- ◇ Lauréat du label « **Vignobles et découvertes** »
- ◇ Labellisé **Territoire à Énergie Positive** pour la Croissance Verte & Organisateur du **Concours Prairies fleuries**, dans le cadre du Concours Général Agricole
- ◇ **Partenaire** d'Initiative Montpellier Pic Saint-Loup, du Prix de la TPE, du Prix de la Légion d'honneur...
- ◇ Labellisé **Écomobilité**

UN NOUVEAU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT PLUS ÉQUILIBRÉ ET PLUS DURABLE

Ce qui est en "jeu"

- ▶ Le **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE** : maintenir et créer des emplois locaux.
- ▶ La **TRANSITION ÉCOLOGIQUE** : réussir le changement climatique pour l'agriculture et pour l'environnement.
- ▶ Le **DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL** : accueillir de nouveaux habitants ou visiteurs sans risquer un mitage urbain ou une surfréquentation touristique.
- ▶ La **COHÉSION TERRITORIALE** : développer des offres de services au sein des bourgs-centres et des villages, avec de meilleures connexions de mobilité.
- ▶ L'**ÉQUILIBRE FINANCIER** intracommunautaire fragilisé par les réformes fiscales et les impacts de la crise sanitaire.

Nos axes prioritaires

- 1** ... **IMPULSER UNE DYNAMIQUE D'ACCOMPAGNEMENT ÉCONOMIQUE VERTUEUSE ET SOLIDAIRE EN PLEINE TRANSITION SOCIO-ÉCOLOGIQUE**
- 2** ... **VALORISER L'IDENTITÉ QUALITATIVE DU GRAND PIC SAINT-LOUP**
- 3** ... **CRÉER DU LIEN SOCIAL ET EN FAIRE LE MOTEUR DU DYNAMISME DE DEMAIN**



AXE 1

UN TERRITOIRE NATUREL POUR TRAVAILLER, ENTREPRENDRE ET INNOVER



S'appuyant sur nos activités existantes (agriculture, tertiaire...), notre stratégie économique doit accompagner l'élaboration de filières d'excellence comme la viticulture, la santé, ou le hightech...

Les retombées économiques seront aussi positives en développant l'attractivité et donc la consommation des personnes présentes sur le territoire, avec des activités ancrées dans l'économie de proximité et d'emplois faiblement délocalisables : le tourisme à fort potentiel (patrimoine naturel, Activités de Pleine Nature, oenotourisme), sans oublier les services à la personne. Le développement de nouvelles sources d'énergies renouvelables accompagnera la préservation de notre patrimoine naturel et bâti.



Actions équipements et immobiliers

- > Mobiliser du foncier agricole et favoriser la transmission des exploitations.
- > Animer un réseau de tiers-lieux en Grand Pic Saint-Loup et créer un tiers-lieu à la Base Nature de Saint Clément de Rivière.
- > Accompagner les investisseurs / entreprises dans la requalification de leurs biens.
- > Créer une maison des entreprises.



Actions énergies renouvelables

- > Créer une déchetterie intercommunale à destination des professionnels
- > Mettre en place un guichet unique pour la rénovation énergétique.
- > Promouvoir les énergies renouvelables en prônant une bonne intégration environnementale.
- > Déployer le réseau eau brute par la mise en œuvre du schéma directeur eau brute.



Actions écosystèmes et filières

- > Mettre en réseau les acteurs agricoles locaux, structurer les filières d'approvisionnement.
- > Animer l'écosystème économique et développer le numérique sur l'ensemble des champs d'activité.
- > Valoriser les savoir-faire et les métiers d'art.



AXE 2 PRÉSERVER ET SAUVEGARDER



Le territoire de la communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup est marqué par l'existence de nombreux espaces agricoles mais aussi par la présence importante d'espaces naturels, de boisements et de forêts, qui représentent 75 % de la superficie du territoire.

Revendiqués par les habitants comme un marqueur identitaire du territoire, ces espaces sont une ressource garante d'un certain équilibre environnemental entre préservation et aménagement. Penser le développement futur de ce territoire ne peut donc se faire sans tenir compte des équilibres écologiques et des enjeux environnementaux. Le défi est alors de bien identifier et de valoriser ces espaces « ressources » dans une logique de protection et d'appropriation raisonnée, de développer des usages productifs et récréatifs, sans remettre en cause leur pérennité.

Actions préservation des ressources agricoles et naturelles

- > Élaborer un plan de gestion Pic Saint-Loup - Hortus pour gérer la surfréquentation récréative et touristique.
- > Mettre en œuvre des outils de protection de la biodiversité : label Territoire Engagé pour la Nature...
- > Mettre en place une surveillance avec des gardes-champêtres (police rurale).

Actions patrimoine vivant et naturel

- > Créer un atlas de la biodiversité et mettre en valeur la garrigue "hors les murs".
- > Renforcer l'animation et la gestion des sites Natura 2000 et des milieux naturels en propriété.
- > Conserver et valoriser le site du Château de Montferrand.
- > Valoriser la Halle du Verre de Claret.

Actions tourisme durable

- > S'engager dans une démarche RSO - Responsabilité Sociétale des Organisations (Office de tourisme, Communauté de communes).



AXE 3

VALORISER LE SERVICE DU BIEN-VIVRE



Dans un contexte de contraintes budgétaires et pour répondre aux besoins de tous les habitants, la solidarité intracommunautaire doit jouer. En rendant plus lisible l'offre de services, d'équipements et de transports, nous contribuerons à l'attractivité du Grand Pic Saint-Loup.

Il s'agira de rechercher un développement mieux réparti sur le territoire, socialement plus juste et écologiquement raisonnable et responsable : services à la personne, mobilité, logements, équipements sportifs et culturels.

Action au service des habitants

- > Créer une salle de spectacle intercommunale.
- > Créer un mur d'escalade.
- > Être relais de la politique régionale de la mobilité et animer la mobilité active et alternative.
- > Accompagner l'aménagement des infrastructures cyclables et de mobilité active au niveau des communes et des ZAE intercommunales.



1

Mobiliser du foncier agricole et favoriser la transmission des exploitations

Animer un réseau de tiers-lieux en Grand Pic Saint-Loup et créer un tiers-lieu à la Base Nature à Saint Clément de Rivière

Accompagner les investisseurs / entreprises dans la requalification de leurs biens

Créer une maison des entreprises

Créer une déchetterie intercommunale à destination des professionnels

Mettre en place un guichet unique pour la rénovation énergétique

Promouvoir les énergies renouvelables en prônant une bonne intégration environnementale

Déployer le réseau eau brute par la mise en œuvre du schéma directeur eau brute

Mettre en réseau les acteurs agricoles locaux, structurer les filières d'approvisionnement

Animer l'écosystème économique, développer le numérique sur l'ensemble des champs d'activité

Valoriser les savoir-faire et les métiers d'art

2

Élaborer un plan de gestion Pic Saint-Loup - Hortus pour gérer la surfréquentation récréative et touristique

Mettre en œuvre des outils de protection de la biodiversité : label Territoire Engagé pour la Nature

Mettre en place une surveillance avec des gardes-champêtres (police rurale)

Créer un atlas de la biodiversité et mettre en valeur la garrigue "hors les murs"

Renforcer l'animation et la gestion des sites Natura 2000 et des milieux naturels en propriété

Conserver et valoriser le site du Château de Montferrand

Valoriser la Halle du Verre de Claret

S'engager dans une démarche RSO (Office de tourisme, Communauté de communes)

3

Créer une salle de spectacle intercommunale

Créer un mur d'escalade

Être relais de la politique régionale de la mobilité et animer la mobilité active et alternative

Accompagner l'aménagement des infrastructures cyclables et de mobilité active au niveau des communes et des ZAE intercommunales

2021

2022

2023

2024

2025

2026





Assas
Buzignargues
Causse-de-la-Selle
Cazevieille
Claret
Combaillaux
Ferrières-les-Verreries
Fontanès
Guzargues
Lauret
Les Matelles
Le Triadou
Mas-de-Londres
Murles
Notre-Dame-de-Londres
Pégairolles-de-Buèges
Rouet
Saint-André-de-Buèges
Saint-Bauzille-de-Montmel
Saint-Clément-de-Rivière
Sainte-Croix-de-Quintillargues
Saint-Gély-du-Fesc
Saint-Hilaire-de-Beauvoir
Saint-Jean-de-Buèges
Saint-Jean-de-Cornies
Saint-Jean-de-Cuculles
Saint-Martin-de-Londres
Saint-Mathieu-de-Trévièrs
Saint-Vincent-de-Barbeyrargues
Sauteyrargues
Teyran
Vacquières
Vailhauquès
Valflaunès
Viols-en-Laval
Viols-le-Fort

Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup
25, allée de l'Espérance - 34270 Saint-Mathieu-de-Trévièrs
04 67 55 17 00 - grandpicsaintloup@ccgpsl.fr



grandpicsaintloup.fr